

MAIRIE DE CORGOLOIN
21700 CORGOLOIN
Tél : 03.80.62.98.19

Mail : cm.corgoloin@orange.fr
Site internet : www.corgoloin.com

SOMMAIRE

L'ÉDITO DU MAIRE
ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX
INFORMATIONS MUNICIPALES
CIVISME – VIVONS ENSEMBLE
AU FIL DES EVENEMENTS
TRAVAUX SUR LA COMMUNE
VIE ASSOCIATIVE
LA VIE DU VILLAGE
REPORTAGE PHOTOS
LE PRINTEMPS DES POÈTES
CORGOLOIN D'AUTREFOIS
SOUVENIRS SCOLAIRES
ETAT-CIVIL – AGENDA COMMUNAL

Comité de Rédaction :

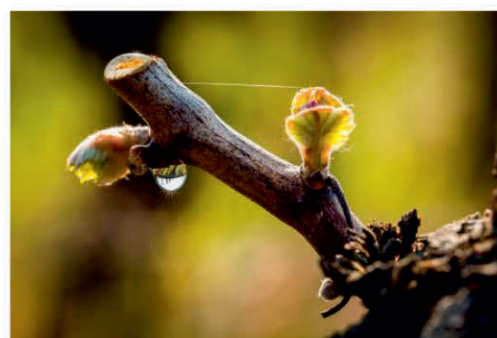
Annick SAUVAIN – Mathilde PICAVET
Vincent RODIER – Cécile PAGANT – Irène LENOIR
Patricia DÉBARBOUILLÉ

Sous la présidence du maire
Dominique Véret

L'ÉCHO DE



LA PIERRE



ET DU VIN



Bulletin Municipal
n° 90
MARS 2022



Le salon VINI BD s'est tenu pour la première fois à Corgoloin. Malgré les nombreuses manifestations (Saint-Vincent Tournante, Vente des Hospices de Nuits...) le salon a connu un beau succès avec une fréquentation d'environ 800 personnes.

Le conseil municipal est prêt à renouveler cette manifestation. Nous rencontrons prochainement l'association « La Bande aDhoc » en charge de l'organisation de ce salon.

La bibliothèque de notre commune ouverte pendant cet événement a connu aussi une belle fréquentation avec de nouvelles inscriptions.

Message à l'attention des propriétaires d'animaux à quatre pattes. Plusieurs d'entre vous m'ont interpellé à la suite du retour des crottes de chiens et la prolifération des chats. La commune a mis depuis des années à votre disposition des sacs pour ramasser les crottes. N'hésitez pas à les utiliser. Pensez à l'image de notre village.

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de : surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ; nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux ; s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles locatifs.

La commune n'a pas signé de convention avec une association afin de stériliser les animaux errants sur le territoire communal.

Toutes les parcelles du lotissement « au Saussy » sont vendues. Orvitis a lancé son programme de logement. Concernant les logements à la location, vous pouvez dès à présent contacter Mme DARDEAUX au 06.42.40.55.44 pour déposer votre candidature.

Plusieurs rendez-vous nous attendent les prochaines semaines : élections présidentielles 10 et 24 Avril, commémoration du 8 Mai, élections législatives 12 et 19 Juin et la Fête Nationale. Vous trouverez dans le bulletin toutes les informations sur les événements à venir sur notre commune. Nous espérons maintenir nos festivités et vous retrouver après deux années difficiles.

La commune de Corgoloin, ses hameaux et les maisons isolées seront raccordés à la fibre d'ici la fin de l'année. L'étude du réseau est terminée, des poteaux bois seront posés à divers endroits du territoire pour amener la fibre au plus près des habitations. Après vérification du réseau, il faudra compter environ quelques semaines avant la commercialisation définitive. C'est à ce moment précis après vérification de votre éligibilité que vous pourrez choisir votre fournisseur d'accès.

Bonne lecture,

Dominique VÉRET

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATIONS

➤ **TRAVAUX AMENAGEMENT DE LA « GRANDE RUE » - TRANCHE 1 – CAMPAGNE 2022 DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL AU TITRE DE L'APPEL A PROJET VOIRIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le projet de l'aménagement de la voie communale «Grande Rue » tranche n° 1 pour un montant HT de 206 345.00€ et désigne le cabinet TT Géomètre de Beaune en tant que Maître d'œuvre de cette opération.

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental dans le cadre de l'Appel à Projet Voirie pour une subvention de 30 000€ et au titre des Amendes de Police pour un montant plafonné à 9000€.

➤ **ONF - DESTINATION DES COUPES AFFOUAGE EXERCICE 2022**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de l'inscription à l'état d'assiette, destination des coupes affouage pour 2022 des parcelles 16, 14, 37, et 39a.

➤ **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE MAINTENANCE ET DE CONTROLE TECHNIQUE DES POTEAUX INCENDIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord sur le renouvellement du contrat de maintenance et de contrôle technique des poteaux incendie par VEOLIA pour une durée de 3 ans et un coût de 1155.23€.

SICECO

Intervention de Philippe Héritier sur différents points: luminosité Place de la Mairie, nous sommes en LED

Pour 2022 : remise à niveau Eclairage Public – 5 lampes à remplacer au Hameau de Moux, prochain passage société de maintenance EP fin octobre (à voir projecteurs terrain de football lampes défectueuses), réunion CLE le 5 octobre 2022

TRAVAUX

- Agrandissement Place du marché le 4 octobre 2021 et équipement de la WIFI
- Ecole Primaire : changement de fenêtres par Qualidécors
- Bureau de la Mairie : accords de subventions :
Conseil Départemental « Patrimoine Communal » pour 17 167.05€ et DETR pour 22889€.

VVF – VILLAGES VACANCES FAMILLES

Le Maire informe que 2 sites sont retenus dont Corgoloin et Villars Fontaine. L'étude se poursuit.

COMPTOIRS DE CAMPAGNE

La Commune de Corgoloin a reçu la visite de la Présidente de « Comptoir de Campagne ». Nous restons dans l'attente des suites de ce projet.

SPIC DECHETS ET ASSAINISSEMENT

Christian Mezzavilla présente ses comptes-rendus sur l'évolution du tri sélectif, points d'apports volontaires, déplacement de certains points d'apports volontaires et sur la situation des raccordements à l'assainissement.

MARE SUR HAMEAU DE CUSSIGNY

Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande d'un affouagiste (Mr Allexant) pour transformer une ornière en mare dans la parcelle 35 de Cussigny. Cette création peut se faire simplement au vu du contexte et des espèces végétales présentes.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2021 (suite)

DIVERS

- Promesse de vente du terrain à Mr Mme Massol-Bouché reportée.
- Rocamat : promesse de vente réalisée en vue d'un projet plateforme logistique.
- Le Conseil Municipal retient la date du 15 octobre 2021 pour offrir un pot de remerciements à l'ensemble des commerçants présents qui contribuent au bon déroulement du marché chaque vendredi.
- Problème de clef à la bibliothèque : faire un devis pour une boîte à clefs sur bâtiment de la Bibliothèque.
- Le Maire donne lecture d'un courrier de riverains du hameau de Moux relatant les problèmes de vitesse, et donc de sécurité dans la traversée de ce hameau.
- Intervention de Laurent Villeret sur différentes incivilités.

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2021

DELIBERATIONS

➤ **CERTIFICATION DE LA GESTION DURABLE DE LA FORET COMMUNALE**

Le Maire expose au Conseil la nécessité pour la commune d'adhérer au processus de certification PEFC afin d'apporter aux produits issus de la forêt communale les garanties éventuellement demandées par les industriels, les négociants et les consommateurs concernant la Qualité de la Gestion Durable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 4 abstentions et 10 voix pour :

- ✓ Décide d'adhérer à PEFCBFC en :
 - inscrivant l'ensemble de la forêt relevant du régime forestier et pour une période de 5 ans en reconduction tacite, dans la politique de qualité de la gestion durable définie par PEFC BFC et accepter que cette adhésion soit rendue publique.
 - signant et respectant les règles de gestion forestière durable PEFC/FRST 1003-1:2016
 - s'engageant à honorer les frais de participation fixée par PEFC BFC au travers de l'appel à cotisation pour 5ans.
 - signalant toute modification concernant la forêt de la Commune.
- ✓ Demande à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier et pour ce qui relève de sa mission, les engagements pris par la commune dans le cadre de sa participation à PEFC;
- ✓ Autorise le Maire à signer tout document afférent notamment le bulletin d'adhésion PEFCBFC.

➤ **MODIFICATION DE DUREE HEBDOMADAIRE EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL CONTRACTUEL**

Le Comité Technique Paritaire, saisi par la Commune de Corgoloin, s'est réuni le 12 octobre 2021 et a rendu un avis favorable à la modification de durée hebdomadaire sur le poste d'Adjoint Technique Territorial contractuel.

La durée hebdomadaire de 17h30 est supprimée à compter du 1^{er} novembre 2021. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord quant à l'avis du Comité Technique Paritaire.

Le Conseil Municipal décide de créer à compter du 1^{er} novembre 2021 un poste d'Adjoint Technique Territorial à raison de 12 heures hebdomadaires.

➤ **VENTE TERRAIN COMMUNAL LOTISSEMENT « AU SAUSSY »**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre un terrain communal situé dans le lotissement « SAUSSY » à Corgoloin, parcelle cadastrée section AD n° 428 d'une superficie de 10a 68ca au prix de 90 000€ ; frais notariés à charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette transaction auprès de Maître Denys Chevillon, Notaire à Beaune.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2021 (suite)

➤ ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de verser les subventions au titre de l'exercice 2021 aux associations suivantes :

- ASSOCIATION « L'AILE ET LA CUISSE » : 400€
- ASSOCIATION « AE2C » : 500€
- AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CIS DES DEUX COTES : 400€
- ASSOCIATION « CHASSE DE CORGOLOIN » : 300€
- ASSOCIATION « CORGOLOIN TETE ET JAMBES » : 500€
- ASSOCIATION « FCCL » : 1 000€
- ASSOCIATION « LECTURE JEUNESSE DE CORGOLOIN » : 1116€

➤ PROJET « COMPTOIR DE CAMPAGNE »

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire dans le cadre de ce projet, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 4 abstentions et 10 voix pour, autorise le Maire à signer la convention pour déléguer la Maîtrise d'Ouvrage à la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges.

➤ SERVICE COMMUN ADMINISTRATION DU DROIT DU SOL-RETRAIT DE LA COMMUNE DE GEVREY-CHAMBERTIN

Le Maire informe le Conseil Municipal avoir reçu un courrier de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges concernant la demande de retrait, à la date du 31 décembre 2021, du service commun ADS, formulée par la commune de Gevrey-Chambertin.

Aussi, il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur cette demande.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, donne son accord quant à la demande émise par la Commune de Gevrey-Chambertin.

PERSONNEL COMMUNAL

Les Contrats à Durée Déterminée de Monsieur Joseph DIDIER et Madame Océane D'ALMEIDA sont renouvelés du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Le Conseil Municipal décide de reconduire « les primes » allouées en fin d'année à certains employés municipaux.

TRAVAUX

- Le Conseil Municipal est informé de la réalisation de travaux de mise en conformité de l'assainissement de la salle des fêtes et de travaux sur le réseau pluvial Rue de la Bretonnière (Fornerol). La facturation par la SCUB se fera moitié commune moitié Domaine Fornerol.
- Le Maire informe du déroulement de travaux d'ouverture de chambres existantes pour relevés, tirage de ficelles en souterrain concernant l'étude pour la 5G, effectués par l'entreprise S.E.T.R.S, pour le compte de la Société AXIANS sur diverses voies communales.

FESTIVITES NOEL

- Le spectacle de Noël des enfants aura lieu à la salle des fêtes vendredi 3 décembre à 18H30. Les bons d'achat cadeaux seront donnés aux inscrits.
- Les colis des Aînés (40 couples et 76 solos) seront distribués samedi 18 décembre 2021 en matinée.
- Les illuminations de Noël seront mises en place le 2 décembre 2021 et enlevées le 17 janvier 2022.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2021 (suite)

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Le Maire présente le rapport annuel d'activités 2020 de la Communauté de Communes
- Informations à la suite de la réunion du Groupe 3 sur Projet de Territoire et la réflexion des communes sur l'avenir de la Communauté de Communes
- Point sur la collecte sélective 2023 et état des points d'apports volontaires sur la commune

DIVERS

- Madame Annick Sauvain et Monsieur Stéphane Guigot étudient les différents devis concernant le renouvellement du pack informatique de la mairie.
- Le Salon « ViniBd » devrait avoir lieu à Corgoloin les 19 et 20 mars 2022.
- Présentation du porteur de projet « Hudson Développement » sur la zone de Rocamat, ZA La Varenne.
- Dépôt du Permis de Démolir par la Sté Bessière sur un bâtiment à l'entrée de la ZA.

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2021

DEPENSES INVESTISSEMENTS 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater dans l'attente du vote des crédits au Budget Primitif 2022 les dépenses d'investissements à concurrence de 25% des montants inscrits au Budget précédent.

Le Maire donne le solde de la trésorerie à la date du 17 décembre 2021.

TERRAINS COMMUNAUX/ZONE ARTISANALE « LA VARENNE »

- Le Maire informe le Conseil Municipal que la parcelle cadastrée section AD N° 428 est pratiquement vendue.
- Le Maire présente l'ensemble du projet de création d'un bâtiment logistique dans la zone artisanale par la Société «Hudson Développement ».

INFORMATIONS COMMUNALES

- Les conteneurs à végétaux seront enlevés la semaine prochaine et remis en place début mars 2022.
- Passage de la balayeuse le mercredi 22 décembre.
- Distribution des paniers garnis le samedi 18 décembre en matinée.
- Intervention de Mathilde Picavet sur le Conseil Municipal des Jeunes : elle présente leurs projets pour 2022. Il serait souhaitable de pouvoir recruter de nouveaux membres au sein du CMJ.
- Informations du Maire sur les congés annuels des employés communaux.

TRAVAUX AMENAGEMENT DE LA « GRANDE RUE »

Le Maire présente aux conseillers municipaux le projet d'aménagement complet des 2^{ème} et 3^{ème} tranche de la « Grande Rue ».

SECRETARIAT

Mr Stéphane Guigot donne des explications sur les devis reçus concernant le renouvellement des postes informatiques à la mairie. Le Conseil Municipal donne son accord sur ces renouvellements et le changement de logiciel de la Mairie.

.../...

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2021 (suite)

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Le Maire présente son compte-rendu de la réunion Cantonale à laquelle il a assisté fin novembre concernant les subventions attribuées par le Conseil Départemental.

SICECO

Intervention de Philippe Héritier :

- Devis en attente pour 5 lampes au Hameau de Moux et autres travaux au lotissement « Saussy » et « Le Fourneau ».
- Mr Héritier informe de son rendez-vous le 7 janvier 2022 à 14 heures avec la société Signature pour la lecture des radars.

COMMUNAUTE DE COMMUNES GEVREY-CHAMBERTIN ET NUITS-SAINT-GEORGES

Le Maire explique avoir reçu la convention de Maîtrise d'Ouvrage déléguée entre la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges et la commune de Corgoloin sur l'implantation de « Comptoir de Campagne » à Corgoloin.

Intervention du Maire sur le Conseil Communautaire du 14 décembre 2021 : situations eau potable, redevance assainissement.

DIVERS

- Des devis seront demandés pour le remplacement de certaines huisseries à l'école primaire ainsi que les portes d'entrée de la salle des fêtes.
- L'équipement informatique de l'école primaire sera renouvelé en fin d'année.
- L'association « Corgoloin Tête et Jambes » remercie la commune pour sa subvention associative 2021.
- Les vœux du Maire 2022 sont annulés compte-tenu de la situation sanitaire.

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2022

DELIBERATIONS

- AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA « VOIE ROMAINE » - DEMANDE DETR PROGRAMMATION 2022
1^{ère} TRANCHE—MISE EN SECURITE DE LA « GRANDE RUE »
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe de la mise en sécurité de la « Grande Rue » Aménagement du Carrefour de la « Voie Romaine », pour un montant estimatif Hors-taxes de 51 037,50 € et un montant estimatif Hors-taxes de 2 807,06 € d'Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage soit un montant total HT de 53 844.56€.
Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR.
Dans le cadre du projet d'aménagement de la « Grande Rue », une discussion porte sur les places de stationnement et la circulation dans cette rue.
- REMPLACEMENT MENUISERIES EXTERIEURES ECOLE ELEMENTAIRE – DEMANDE DETR PROGRAMMATION 2022
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte le principe du remplacement des menuiseries extérieures de l'école élémentaire située à Corgoloin, Grande Rue, pour un montant estimatif HT de 6192.33 €.
Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR.
(Une consultation sera faite auprès du SICECO au titre des CEE (Certificats d'Economies d'Energies) concernant ce projet de remplacement).

.../...

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2022 (suite)

BUDGET COMMUNAL

Intervention de Madame Annick Sauvain sur l'exécution budgétaire de 2021 et la préparation du Budget Primitif 2022.

Le Maire présente différents devis en sa possession au Conseil Municipal. Des réflexions seront menées pour d'autres devis portant sur l'éclairage public (travaux à réaliser en 2022 intervention menée par Philippe Héritier et le SICECO), avec l'ONF pour les dépenses et recettes 2022, et autres.

Une demande porte sur l'obligation d'analyser l'eau.

MANIFESTATIONS À VENIR

Une réunion est fixée le 31 janvier 2022 à 19 heures pour réfléchir sur l'organisation de manifestations connues ou autres en 2022.

DIVERS

- Les ventes de terrains communaux devant notaire se poursuivent.
- Une collecte des « Restos du Cœur » sera organisée le samedi 22 janvier 2022 à la salle polyvalente.
- Intervention de Mme Irène Lenoir sur la circulation dans la traversée du Hameau de Moux.
- Point sur différents permis de construire déposés en mairie entre autres sur la Zone Artisanale « La Varenne »
- Une réflexion est menée sur les emplacements des panneaux d'affichage dans la commune, voir la création de nouvelles implantations.
- Cas Covid dans les écoles.
- Des courriers seront envoyés à différents riverains propriétaires au bord de la Route de Villers, «La Combe au Renard» pour des élagages de branches.
- Point sur les branchements assainissement dans la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes recherche de nouvelles recrues entre 10 et 18 ans pour s'investir dans l'équipe actuelle (pour tous renseignements, contacter Mme Mathilde Picavet).

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2022

DELIBERATIONS

➤ MODIFICATION D'ECHELON POUR CATEGORIE D'EMPLOYES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord sur la modification d'échelon (revalorisation en CDI) de deux agents qui passent du 1^{er} au 2^{ème} échelon à compter du 1er mars 2022 : un Adjoint Technique Territorial et une ATSEM.

➤ ADHESION AU COMITE LOCAL DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne son accord pour adhérer au Comité Local du Souvenir Français.

BUDGET COMMUNAL

Les élus recevront Mr Luberne, Conseiller en Décideurs Locaux du Territoire, concernant l'élaboration du Budget Primitif 2022 qui est en cours.

POINTS SUR LES TRAVAUX

Le Maire donne des informations sur:

- Le changement du matériel informatique à la mairie.
- Le problème évoqué d'Internet à la Bibliothèque.

ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FEVRIER 2022 (suite)

POINTS SUR LES TRAVAUX (suite)

Le Maire donne des informations sur:

- La taille des arbres effectuée sur le village.
- Le commencement des travaux du bureau à la mairie.
- Sur le règlement intérieur des lots de bois qui sera à revoir.
- Un prochain rendez-vous le 1^{er} mars 2022 à 11h avec « Comptoir de Campagne ».
- Les ventes de terrains communaux en cours.
- La visite du Château de Cussigny pour VVF.

POINT ECOLES

Le Maire évoque la réunion du Conseil d'Ecoles qui s'est tenue dernièrement avec un point sur les effectifs, les travaux sanitaires (un WC supplémentaire) et des devis à réaliser pour travaux électriques et VMC.

MANIFESTATIONS : Madame Annick Sauvain présente le compte-rendu de la Commission des Manifestations en date du 31 janvier dernier:

- Concours Décorations illuminations de Noël 2022
- Samedis 9 et 23 avril : Distribution de terreau de 8h à 11h30 à l'ancienne décharge
- Samedi 30 avril : Rencontre intergénérationnelle 14h à 16h
- Dimanche 8 mai : Cérémonie habituelle
- Samedi 14 mai : Matinée environnement (informer les écoles)
- Mercredi 13 juillet : Festivités prévues sur le parking du terrain de football Corgoloin
- Dimanche 16 octobre : Repas convivial pour les Aînés de +70ans
- Vendredi 11 novembre : Cérémonie habituelle
- Samedi 10 décembre : Arbre de Noël communal à partir de 14h30 -15h
- Samedi 17 décembre : Distribution de colis pour tous les aînés de +70ans
- Vendredi 13 janvier 2023 : Cérémonie des vœux du maire

Le Conseil Municipal valide toutes ces manifestations à venir. La commission des manifestations décide de se réunir régulièrement.

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le Maire aborde différents sujets en lien avec la Communauté de communes (débat sur l'eau, la piscine de Vougeot, Projet de Territoires...).

DIVERS

- Le Conseil Municipal se positionne sur différentes demandes de subvention, sur une demande de vente de pizzas un jour de la semaine.
- Le Conseil Municipal est informé du déroulement de travaux d'assainissement le 2 mars prochain concernant le branchement EU du caveau occupé par le football et de l'évier de l'ancienne mairie.
- Le bureau de vote des élections Présidentielles sera ouvert de 8 à 19 Heures.

NB : Les comptes-rendus sont affichés en mairie et sont disponibles sur le site officiel de la commune dès la rédaction de ceux-ci.

INFORMATIONS MUNICIPALES



NOUVEAUX ARRIVANTS

Il est rappelé que les nouveaux habitants de Corgoloin sont invités à se présenter en Mairie, munis de leur livret de famille.

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerta les habitants

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION



RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Le recensement à l'âge 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent cet anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Il permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Après ces démarches, le jeune obtient une attestation de recensement qui lui sera demandée pour l'inscription aux examens et aux concours publics tels que l'examen du baccalauréat ou du permis de conduire.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

COLLECTE DES BOUCHONS



La collecte de bouchons plastiques et liège a lieu
toute l'année à :

AGENCE POSTALE COMMUNALE

95 grande rue -21700 CORGOLOIN

Ligne directe de téléphone : 03 80 62 71 42

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h30



Encourageons cette bonne action qui ne coûte rien et apporte beaucoup aux personnes en situation de handicap.
Pensez dès à présent à garder vos bouchons !

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES TOMBANT UN JOUR FÉRIÉ



Attention, aucunes collectes d'ordures ménagères les jours fériés.
Les tournées tombant un jour férié seront décalées :

- **Jeudi 26 mai 2022 (Ascension) avancé au Mercredi 25 mai 2022**
- **Jeudi 14 juillet 2022 avancé au Mercredi 13 juillet 2022**

A L'ATTENTION DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES OU LOCATAIRES

Afin d'être en conformité avec des bacs roulants ou sacs prépayés, vous devez vous rapprocher de la Comcom à Nuits Saint Georges

« Service déchets » : 1 rue Lavoisier à Nuits

Tél : 03.80.61.18.19 ou 03.80.61.19.98

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h & 13h30 à 17h

Sauf mardi matin et jeudi après-midi



afin que vos ordures ménagères ne restent pas sur le trottoir lors des collectes !!

INFORMATIONS MUNICIPALES



DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est installé aux abords de la salle des fêtes

PANNEAUX D’AFFICHAGES

Récapitulatif de leurs installations :

Place de la Mairie – Point Poste – Ancienne Gendarmerie – Impasse du Fourneau

Place des Peupliers – Place des Platanes – Rue du Cassis – Rue du 19 mars 1962

Lavoir de Cussigny – Lavoir de Moux



Plan canicule



La canicule va faire son apparition. Restons attentifs à nos proches, voisins, nos anciens, nos enfants lors de forte chaleur et encore plus si un PLAN CANICULE devait être déclenché. Un grand merci à tous et toutes pour cette vigilance et ces actes de solidarité dont vous avez déjà fait preuve.

Un registre est ouvert en mairie pour le suivi de ces personnes.

Vous pouvez aussi retrouver toutes les informations sur les gestes et attitudes à adopter à ce sujet sur les sites <http://www.inpes.sante.fr/> ou <http://www.sante.gouv.fr/>



Assistantes maternelles agréées



Confier son enfant à une assistante maternelle agréée offre les avantages d'un accueil familial dans un autre foyer à proximité de chez soi.

L'agrément valable 5 ans est délivré par le Président du Conseil Général. Il garantit la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants auprès d'une assistante maternelle qui a suivi une formation de base de 120 h dont 80 h obligatoires avant l'accueil du premier enfant.

L'assistante maternelle agréée bénéficie d'un suivi de la PMI afin de l'accompagner dans sa mission d'accueil de l'enfant.

Plusieurs assistantes maternelles sont à votre disposition sur la commune pour accueillir vos enfants :

Madame Christelle BEAUMONT JEANNIARD

Route Départementale 974 – 06.23.90.89.05

Madame Laurence CALLA

9 rue du 19 mars 1962 – 03.80.62.73.68

Madame Léana JULIEN

7 rue Guigone de Salins – 06.34.41.98.09

Madame Martine PETOT

8 Route Départementale 974
Lotissement Fourneau III – 03.80.30.21.60

Madame Sandrine SAUVAIN

6 chemin de la Truode – 06.18.21.14.10

Madame Laetitia MONGOUACHON

22 rue du Cassis – 07.88.61.10.95

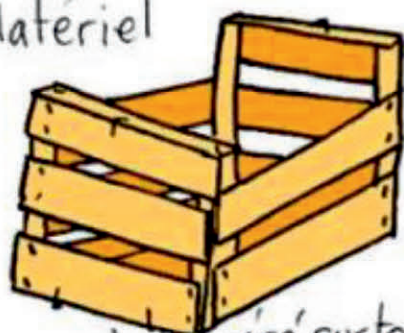


Exemple de modèle non exclusif.
D'autres sont sur le net.

Fabrique un hôtel à insectes :

Matériel

30cm



cageot récupéré sur ton marché



pommes de pin
ouvertes



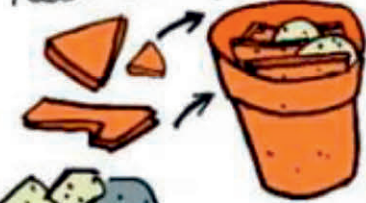
carton ondulé



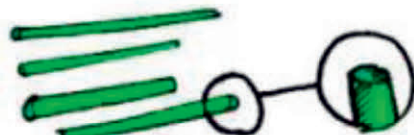
paille



trous de pot



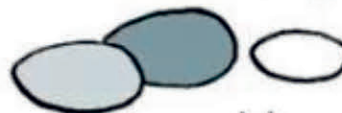
cailloux



tiges de fleur creuses



sac poubelle
plastique



jolis galets

Tu disposes joliment tous ces éléments dans ton cageot adossé à un mur. Maintenant, laisse les insectes s'inviter!

INFORMATIONS MUNICIPALES



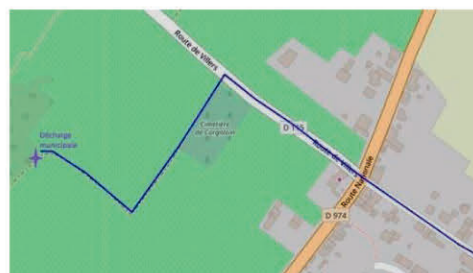
Distributions de terreau

L'ancienne décharge municipale sera ouverte exceptionnellement les :

Samedis 9 et 23 avril 2022

De 8h à 11h30

Pour mise à disposition de terreau de jardinage pour les habitants de la Commune.



Matinée éco-citoyenne le samedi 14 mai 2022



Les membres du Conseil Municipal avec le Conseil Municipal Jeune proposent à ses habitants de participer à cette matinée pour réaliser un acte participatif.

Pour nos amis les oiseaux et insectes, construisez des abris d'accueil en famille : nichoirs, mangeoires, hôtel à insectes...

Apportez vos constructions ce samedi place de la Mairie afin de trouver le bon emplacement pour la mise en place de vos créations dans les espaces verts communaux et des hameaux.

Au-delà de la qualité de notre environnement, le geste que vous ferez en participant à ce moment collaboratif vous permettra de donner l'exemple aux enfants* de l'implication de tous et de chacun dans la vie de notre village.

Voici le programme de cette matinée :

9 h Accueil des volontaires à la mairie.

9 h 15 – 11h30 Formation des équipes.

12 h Fin de matinée et pot de l'amitié.

« Fleurissement/embellissement, nettoyage des lavoirs....

Construction hôtel à insectes, cabanes à oiseaux....

Décorations à fabriquer pour les ronds-points..... »

Toutes les idées sont bonnes à prendre. Merci de nous les transmettre au besoin à un conseiller municipal de votre connaissance ou par mail à : cm.corgoloin@orange.fr



Venez nombreux nous rejoindre et participer à cette action citoyenne.

* Les enfants doivent être accompagnés de leurs parents



INFORMATIONS MUNICIPALES

**Samedi
30
avril**

Le Conseil Municipal des Jeunes



Convie les jeunes et les seniors de notre village pour un après-midi :

- ✚ Jeux de société
- ✚ Récits et anecdotes par nos aînés



Un petit goûter suivra et les boissons seront offertes par la municipalité.

Venez avec vos jeux et quelques friandises pour cette belle rencontre intergénérationnelle !

A partir de 14h30 à salle Georges Vigot

Cérémonie du 8 mai 1945



Le dimanche 8 mai 2022, la France commémorera l'anniversaire de la Victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

La population est invitée à participer à cette cérémonie :

- ✚ 10 h 45 Rassemblement Place de la Mairie
- ✚ 11 h Cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbe.
- ✚ 11 h 30 Vin d'honneur offert par la municipalité à la salle des fêtes

A nouveau, mise à disposition de la salle des fêtes pour vos futures fêtes et réceptions.



Location de la salle des fêtes avec le caveau :

- ✚ Habitants de Corgoloin :
 - 300 € le 1^{er} jour
 - 50 € par journée supplémentaire
- ✚ Extérieurs :
 - 400 € le 1^{er} jour
 - 100 € par journée supplémentaire

Location Caveau seul

- 120 € la journée
- 30 € par journée supplémentaire

Caution pour dégradations : 300 €

Caution ménage : 50 €

LE BIEN PUBLIC

Correspondante locale du journal « Le Bien Public »

Madame Mathilde PICAVET : 06 11 42 60 99 - mathpic21700@gmail.com



FÊTE NATIONALE CORGOLOIN SAMEDI 13 JUILLET 2022

A l'esplanade
du terrain de football

Attention parking restreint

A partir de 19 h

REPAS servi vers 19h30

Apéritif

Jambon à la broche – Gratin dauphinois

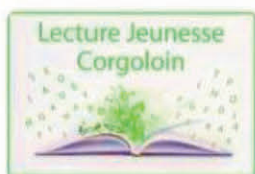
Assiette de deux fromages

Délice de pain d'épices au chocolat

Café

BUVETTE :

Association « Lecture et Jeunesse »



Animation musicale
SONO 2000



22h30

Retraite aux flambeaux



23h

Feux d'artifice



Inscription en Mairie dès maintenant et jusqu'au 5 juillet 2022

Adultes : 15 € - Enfants (-15 ans) : 10 €

Fin des festivités à 2 heures



ENVIRONNEMENT

N'ATTENDEZ PLUS

Pour Protéger, sécuriser
votre Maison, votre Famille
et votre Voisinage

ÉLAGUEZ !!

Article R161-24 du code rural « Les riverains doivent
obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en
bordure des voies publiques ou privées... »

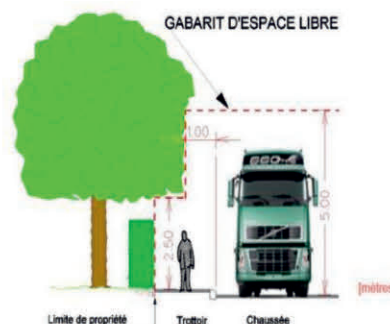


Art. R161.24 du Code Rural :

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin.

Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

Dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.



BRUIT UTILISATION DES ENGINS À MOTEUR

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, débroussailleuse, tronçonneuse, perceuse, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi de 8h30- 12h et 14h30 - 19h30
- le samedi de 9h-12h et 15h - 19h
- le dimanche que de 10h - 12h.

L'infraction à cette règle peut être sanctionnée dès lors que le bruit causé porte atteinte à la tranquillité du voisinage, soit par la durée, soit par la répétition, soit par son intensité. Article 4 de l'arrêté préfectoral.



BRULAGE A L'AIR DE TOUS DÉCHETS

Tout brûlage de déchets quels qu'ils soient à l'air libre est strictement interdit sur l'ensemble de la commune, et ce tout au long de l'année.

Le non-respect de l'arrêté préfectoral peut entraîner une amende d'un montant pouvant aller jusqu'à la somme de 450€.

REMPLEISSAGE DES CONTAINERS À VÉGÉTAUX

Les bennes sont destinées à recevoir des **végétaux putrescibles** et de **petites tailles** (sécateur à main). **Ne pas oublier de tasser le contenu chaque fois que vous apportez des végétaux afin d'éviter les débordements.** Ceci, afin de permettre à tous d'utiliser au maximum les bennes et de rationaliser leur transport. Elles seront remises pour nettoyage et entretien à partir de mi-décembre.



En ce qui concerne les concessions arrivées à terme :

Les familles possédant une concession funéraire arrivée à terme sont invitées à contacter le secrétariat de Mairie pour leur renouvellement.

Il est rappelé qu'à défaut de renouvellement dans les deux ans, la concession fait retour d'office à la commune (artL223-15 du CGCT). La commune a recensé déjà certaines tombes en état d'abandon, une pancarte est posée sur celles-ci pour signalement.





VOL AU CIMETIERE

Ce n'est pas la valeur des fleurs ou des plantes posées sur un caveau qui est en cause, c'est la valeur symbolique pour les familles dans la peine : le vol est alors ressenti par elles comme une profanation. Tel a été le cas, hélas, dans le cimetière de Corgoloin. Si leur auteur ne respecte pas les morts, qu'il respecte au moins les familles en deuil ; il échappera ainsi à la honte d'être identifié et de subir les sanctions pénales que mérite son geste imbécile.

Pour votre information, il est porté à votre connaissance que le règlement du cimetière (gestion des tombes, du columbarium et du jardin du souvenir) est affiché à chaque entrée du cimetière, et que 3 bacs à déchets « pots en terre-plastiques-végétaux » sont mis à votre disposition à l'entrée sud.



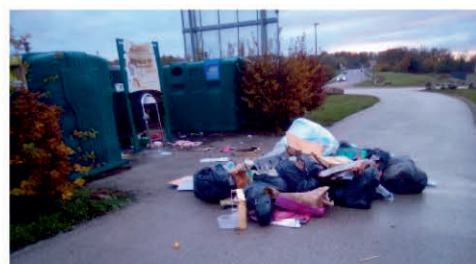
La municipalité vous serait très reconnaissante de bien vouloir respecter le tri dans les bacs adéquats.

RAPPEL SUR LES ABORDS DES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Face à l'incivisme de certains citoyens qui perdure, tout est mis en place pour retrouver le ou les auteurs de ces dépôts qui relèvent de la déchetterie ou de la poubelle.

Il a été rappelé que tout dépôt ne relevant pas des points propres est passible d'une amende. Les points d'apport volontaires n'accueillent que les déchets ménagers triés (verre, emballages et papiers).

Le non respect des consignes de tri engendre des frais de nettoyage très coûteux qui sont répercutés sur nos factures de redevance incitative.



ÉTÉ : du 1^{er} avril au 31 octobre
HIVER : du 1^{er} novembre au 31 mars

QUINCEY - Chemin de la Station

	ÉTÉ	HIVER
Mardi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

NUITS-SAINT-GEORGES - Route de Chaux

	ÉTÉ	HIVER
Lundi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mardi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Mercredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Jeudi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Vendredi	14 h - 18 h	14 h - 17 h
Samedi	8 h 30 - 12 h 14 h - 18 h	8 h 30 - 12 h 14 h - 17 h

Poème d'un promeneur solitaire

Chères Corgolinoises, Chers Corgolinois
Je suis tout pantois
Lorsque je descends de bon matin
Dans le blanc chemin.

Et il y a de quoi...
J'en suis tout coi
Ce si beau village,
Quel triste paysage.

C'est un parcours du combattant
Si l'on veut éviter les excréments
Laissés par vos amis canins
Mais ils n'y sont pour rien.



C'est à vous vilains
D'avoir un sac à portée de votre main
De remédier à tout ceci
En ayant de la courtoisie.

De ramasser les déjections
De vos animaux mignons
Marcher dans la crotte porte bonheur !!!!
Cela met plutôt de mauvaise humeur.

Sur ce joli pamphlet
Je vous laisse méditer.

AU FIL DES EVENEMENTS

Cérémonie du 11 novembre 2021



La municipalité offre des colis gourmands aux aînés de la commune

Chaque année, vers la fin du mois d'octobre, la municipalité de Corgoloin organise un repas pour les aînés du village. À cause de la crise sanitaire, le banquet festif ne peut avoir lieu, mais les seniors n'ont pas été oubliés.

Samedi 18 décembre, les élus municipaux, accompagnés par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ont procédé à une distribution de colis gourmands pour les habitants âgés de 70 ans et plus.



Les aînés concernés ont été ravis de ce geste de la commune.



Recrutement pour le Conseil Municipal Jeunes

Si vous voulez vous investir pour notre village et avez des idées de projets, venez les réaliser avec nous au CMJ et devenez-en membre.

Pour tous renseignements :

Mathis Jeanniard :

mathisjeanniard21@gmail.com

06 38 79 47 44

Mathilde Picavet :

mathpic21700@gmail.com

06 11 42 60 99

AU FIL DES EVENEMENTS

Le marché souffle sa première bougie

Vendredi 15 octobre, la commune de Corgoloin a fêté le premier anniversaire de son marché hebdomadaire. Lancé le 11 septembre 2020, celui-ci est un franc succès : tous les vendredis soir, de 17 à 20 heures, environ une centaine de personnes se rendent aux différents stands présents.

A la clôture des stands, les commerçants ont été également remerciés : tous ont été conviés à un apéritif dînatoire offert par la commune.



Les soirées contées ont repris à la bibliothèque



Vendredi 22 octobre en soirée s'est déroulé une soirée contée sur le thème d'Halloween. Près d'une trentaine de personnes, dont 25 enfants, ont écouté des histoires terrifiantes racontées par les bénévoles de la bibliothèque. Il s'agissait d'une reprise des contes très attendue par les enfants, venus très nombreux, émerveillés et attentifs.

Les animations proposées par la bibliothèque sont toujours un franc succès avec les ateliers créatifs du mercredi après-midi et les histoires contées du vendredi soir. La soirée s'est clôturée par l'élection du déguisement d'enfant le plus terrifiant. Trois gagnants ont été récompensés pour leurs maquillages et costumes.

Une quinzaine d'habitants ont nettoyé la commune



Samedi 23 octobre, une matinée citoyenne a été organisée par la municipalité de Corgoloin et le conseil municipal des jeunes pour ramasser les déchets et détritux abandonnés dans le village et ses hameaux de Moux et Cussigny. Parés de gants, chasubles et sacs-poubelles offerts par l'enseigne E. Leclerc dans le cadre du partenariat "Nettoyons la Nature", les participants se sont lancés dans cette expédition dès 9 heures. Cette année, ils ont fait un constat positif : peu de déchets ont été ramassés, les artères de la commune étant relativement propres (points d'apport volontaire mis à part). Finalement, cinq sacs plus ou moins remplis ont été récoltés. L'implication et la sensibilisation de chacun pour l'environnement sont primordiales pour garder la commune propre.

AU FIL DES EVENEMENTS

Arbre de Noël communal



Malgré la crise sanitaire, de nombreux enfants et leurs parents ont assisté le 3 décembre au spectacle « Le marchand de Planètes » de la troupe « Jarnicoton ». Puis à l'arrivée du Père Noël, des bons d'achats à prendre chez Joué Club ont été distribués.



Installation des décorations de Noël



Les jeunes élus ont organisé une collecte pour les Restos du cœur



Samedi 22 janvier, une collecte au profit de l'antenne de Nuits-Saint Georges des Restos du cœur s'est déroulée à Corgoloin.

En collaboration avec les membres du conseil municipal adulte, les jeunes élus ont pu accueillir une quinzaine d'habitants venus apporter à la salle Georges Vigot, leurs dons. Cette collecte a permis de récolter environ 80 kilos de produits non périssables et produits d'hygiène qui seront déposés à l'antenne nuitonne des Restos.

« Nos actions sont primordiales et ces dons pour les Restos du cœur sont très importants au vu du contexte de crise sanitaire », déclare Mathis Jeanniard, maire du CMJ.

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Des travaux de voirie au menu de la commune



Le maire Dominique Veret n'ayant pas pu honorer ses vœux en direct en raison du Covid souhaite parler des différents projets 2022 de Corgoloin.

Une année qui sera principalement concentrée sur une grosse réfection de la Grande Rue, projet d'envergure qui s'effectuera en trois tranches, de 2022 à 2025. La première débutera au printemps 2022 et durera environ trois mois. Elle concernera « le haut de la rue ». De la RD974 à la Voie-Romaine, tout sera réhabilité et rénové, avec des places de parking, des chicanes, de la végétation, le tout étudié pour la sécurité et l'embellissement.

Cette tranche 1 coûtera 250 000 €, hors subventions de la [DETR](#) (dotation de d'équipement des territoires ruraux) et du conseil départemental. Les phases suivantes se poursuivront de fin 2022 à fin 2024.

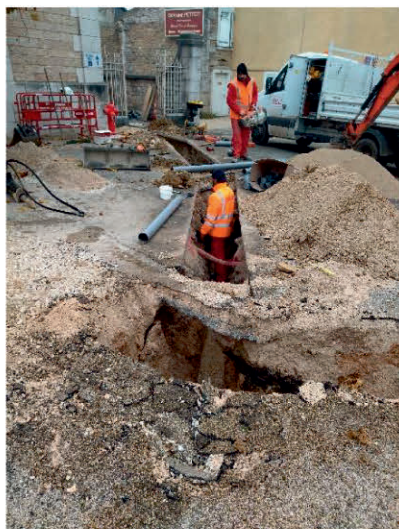


Les travaux « Au Saussy 3 » avancent à grand pas ...

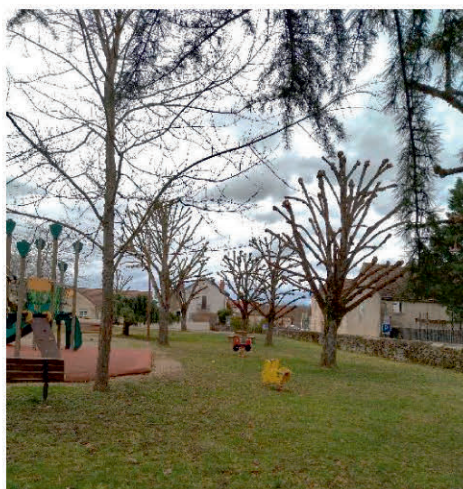


TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Mise en conformité des réseaux de la salle des fêtes – Novembre 2021



Tailles des arbres sur la commune par l'entreprise « Quatre saisons »



Pisciculture Cordier-Gand

21700 Corgoloin

03.80.62.98.32 06.18.66.14.19

Aire de jeux gonflable



Pisciculture Gordier-Gand
★
21700 CORGOLOIN

Château gonflable : 3 euros par enfant, temps illimité.
Venez aussi vous détendre autour d'une partie de pêche à la truite. Vous pourrez vous rafraîchir avec une boisson ou une glace sur une terrasse aménagée.



Un clown gonflable est prêt à accueillir les enfants.

Avec l'arrivée de la période estivale, Joëlle, Colette et Anthony Cordier-Gand, propriétaires de la pisciculture située à Corgoloin, ont agrémenté le site de nouvelles animations.

Ainsi, les visiteurs pourront profiter de cinq châteaux gonflables gigantesques, moyennant 3 € par enfant (pour tous les âges).

Une grande terrasse a également été aménagée, avec une buvette proposant des glaces et des boissons. Enfin, de nouvelles pergolas ont été installées au bord de l'eau. Évidemment, la pisciculture offre aussi l'opportunité de pêcher la truite. Un parcours de pêche a été prévu à la journée, ou à la demi-journée, afin de pratiquer la pêche au coup ou à la mouche.

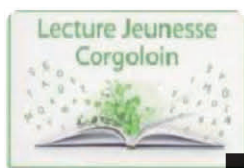
Contact : tél. 03.80.62.98.32 ou 06.21.18.63.49.

Horaires d'ouverture : du lundi au dimanche, de 8 heures à midi et de 14 à 19 heures.

N'oubliez pas de passer vos commandes de truites fumées et rillettes **avant le 15 mai 2022**
pour réception des produits les 25 et 26 juin 2022

Tel: 03 80 62 98 32





ASSOCIATION LECTURE JEUNESSE

Les P'tites Infos de la bibliothèque

Printemps / été 2022

Nos animations



Ateliers CREA 15h-17h

Mercredi 13 avril : Déco de Pâques

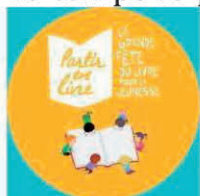
Mercredi 25 mai : fête des Mamans

Inscriptions obligatoires – participation 2€



Soirées CONTEES 20h00

Vendredi 1^{er} juillet : *Partir en livre* suivi d'un pique-nique participatif en extérieur si le temps le permet



A noter !!



Dès le 25 mars

De 19h30 à 21h00

à partir de 10 ans

soirée apéro-jeux spécial ado
1 fois par mois

Pour retrouver notre
actualité régulièrement
mise à jour :

Bibliotheque-corgoloin.fr

- Catalogue de la bibliothèque (possibilité pour les adhérents de réserver en ligne – code d'accès disponible auprès de vos bibliothécaires)
- Nos nouveautés
- Nos évènements

Permanences

Mardi : 16h30 – 18h30

Vendredi : 16h30- 19h00

Samedi : 10h00-12h00

Pour nous suivre : @bibliotheque.corgoloin  

Place de la Mairie – 21700 CORGOLOIN

Association Corgoloin Tête et Jambes

Dates à retenir :

Vendredi 13 mai 2022

Journée dans la Haute-Marne

Cristallerie de Bayel - Abbaye de Clairvaux
Restaurant - La Boiserie
Mémorial Charles de Gaulle - la Croix de Lorraine
Visite et dégustation dans une cave

*Carte Nationale d'Identité obligatoire pour Clairvaux
Déconseillé aux personnes à mobilité réduite*



Inscriptions ou renseignements auprès d'Annick SAUVAIN, Présidente
06.28.19.70.19 ou annicksauvain@orange.fr

Octobre ou Novembre 2022 :

Royal Palace Music-hall Kirrwiller



N'hésitez pas à rejoindre notre Association où nous vous accueillerons avec grand plaisir

Adresse postale de l'Association : 21 Grande Rue-21700 CORGOLOIN

Pour tout renseignement ou adhésion : Annick SAUVAIN 0380358562-0628197919

Site internet : <http://corgoloin-tete-et-jambes.wifeo.com>



Prochaines manifestations « Football Club de Corgoloin-Ladoix »



Jeudi 26 mai, Ascension

Tournoi jeunes au stade des Lauchères à Ladoix-Serrigny
de 9h à 17h regroupant les catégories 7 / 9 / 11 et 13 ans.



Dimanche 12 juin

Vide grenier au stade des Lauchères à Ladoix-Serrigny
de 6h30 à 18h

Réservation : 06.49.43.43.93



Dimanche 4 septembre

Vide grenier au stade des Lauchères à Ladoix-Serrigny
de 6h30 à 18h.

Réservation : 06.49.43.43.93





L'AE2C est une **association loi 1901** à but non lucratif dont l'objectif est de **financer** au maximum les **sorties et activités** proposées par les enseignantes aux **enfants** du RPI de la Côte de Nuits ou encore l'achat de matériel pédagogique.

Actions passées

Vente de sapins de Noël livrés à domicile le 4 décembre

140 sapins de 1m à 4m livrés par notre sympathique équipe (Stéphane, Emmanuel, Lubin, Antoine, Stéphanie, Hélène et Aurélien)

Merci à Irène (Manoir Equivocal) pour la plateforme logistique

Merci à Gonnet isolation pour le prêt des camions

Merci à ceux qui ont commandé un sapin pour leur confiance

Merci aux communes de Corgoloin, Comblanchien et Premeaux-Prissey pour leur confiance



Tombola de Noël avec remise des lots le 7 janvier

Belle participation cette année.



Le gagnant du gros lot, M/MME BARBIER (Grille de Candice Henry GS Corgoloin), remporte un bon d'achat de 100€.

Le meilleur vendeur, Evan JEANNIARD (CM2 Comblanchien) avec 9 grilles complétées, remporte un bon d'achat de 30€.

Toutes les personnes ayant rempli la boule N°7 des grilles remportent une bouteille de Crémant !

Vente de **fromage** en février / **Annulée**

Vente de **chocolats** de Pâques

Actions futures

- **Fête du Muguet** le 1er mai
- **LOTO** (juin) / **Annulé**
- Buvette de la **Kermesse**
- Vide grenier en septembre

Financements

Cette année, les écoles vont profiter d'un financement de 17 325 € pour payer les sorties/voyages, les transports (sorties, piscine, ...), des projets (plantations, poussins, ...) et des achats (roulants, jeux, ...). Ce montant est financé à 44% par l'AE2C, à 36% par les communes et à 20% par les parents.

Association des Ecoles du RPI de la Côte de Nuits

Corgoloin, Comblanchien, Premeaux-Prissey

tel : 07 67 04 35 12

www.facebook.com/ae2c.asso/

www.ae2c-asso.fr

Mail: contact@ae2c-asso.fr



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DES DEUX COTES

Le vendredi 28 Janvier 2022, lors de l'assemblée générale de l'amicale, en comité restreint, un nouveau bureau a été élu. Il est ainsi constitué :

Président : *GAILLARD Sébastien* – Vice-président : *MARY Quentin* - Secrétaire : *VAILLANT Mathilde* – Secrétaire adjoint : *CHAGNET Martial* - Trésorier : *ADED Akim* –

Trésorière adjointe : *SCHMITT Emeline* – Membres : *KHRAMOFF Nicolas*, *PRANOVI Florian* et *VIT Jean-Louis*.

L'amicale vous remercie pour votre générosité ainsi que votre chaleureux accueil lors du passage pour les calendriers et vous souhaite une très bonne année 2022.

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES DEUX-COTES

Devenir pompier, peut-être n'y avez-vous jamais pensé ?

Le Centre d'Incendie et de Secours des Deux Côtes recrute

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

Pour en savoir plus sur l'engagement de pompier volontaire, présentez-vous ou contactez le chef de centre de la caserne la plus proche de chez vous. Les pompiers auront plaisir à vous faire partager leur passion et à vous expliquer que vous aussi vous pouvez vous engager.

Conditions d'engagement

- Avoir entre 16 et 55 ans ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Etre motivé(e) et être en bonne condition physique ;
- Etre en position régulière au regard des dispositions du code du service national ;
- Habiter à moins de 7 minutes du Centre d'Incendie et de Secours de votre secteur ;
- Disposer d'une certaine disponibilité ;

Être sapeur-pompier volontaire, c'est :

- Avoir la possibilité de participer à des missions de service public ;
- Accéder à une formation spécifique ;
- S'investir pleinement dans l'action ;
- Aider les autres ;
- La première marque de **CIVISME** ;

Comment ?

Après un entretien avec le chef de centre, votre dossier sera soumis à une commission de recrutement qui déterminera vos capacités à devenir sapeur-pompier volontaire.

Vous serez également invité(e) à passer un examen médical.

Contact

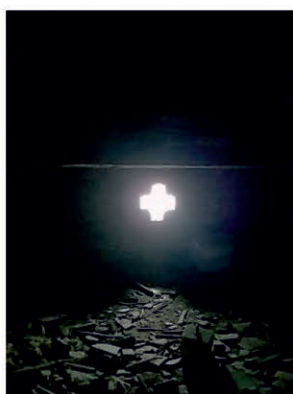
Adjudant-chef VIT Jean-Louis (chef de centre)
06.87.38.96.88



source : <https://www.interieur.gouv.fr>
Les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

REPORTAGE PHOTOS

Visite du clocher de notre église Sainte Anne en hiver :



Le papier

*Le papier est partout, son perpétuel usage
Nous en cache le prix mais pas son avantage
L'écrit depuis toujours grâce à l'imprimerie
Nous délivre journal et toutes sortes d'écrits*

*Pour devenir instruit, il te faut étudier
Et de tous ces auteurs, en lire les papiers.
Cultiver sa mémoire et son intelligence
Ouvrir son esprit sur d'utiles connaissances.*

*C'est à ces feuilles noircies qu'il faut donc te confier
Pour atteindre ce but, toujours les visiter.
Y trouver la vertu et la voix généreuse
Et laisser le mépris de ces reliures douteuses.*

*Pli que l'on te remet, tu le lis page à page
Et tu évites ainsi l'excès de bavardage.
Tous ces discours écrits et clamés çà et là
Reçu par l'auditoire ou remis aux médias*

*Voilà me direz-vous des vers d'un autre temps.
Ces propos ont leur place dans un discours d'antan
Qu'en est-il aujourd'hui de tout ce qui s'écrit ?
Ou sont passés ces livres et tout ce qui se lit.*

*La feuille n'a plus court, elle est devenue désuète
Tout le monde a recours à la magique tablette
Alors connectée du net tu fais usage
Le clic de la souris remplace le tourne page.*

*Les étagères livresques sont devenues virtuelles
Les encyclopédies aux reliures si belles,
Et que délicatement on en tournait les pages
Sont maintenant reléguées comme volume d'un autre âge.*

*Mais pas de désespoir, le livre survivra
L'éveil des tout petits passe toujours par là
Même si la musique vient les agrémenter
Ils prennent malin plaisir à leurs pages tourner.*

*Quant à la reliure simple, de nos livres de poche
Le lecteur lui réserve toujours meilleure approche.
Que dire du quotidien, feuilles de papier journal
Qui informe l'abonné aux heures matinales.*

*Et tous ces prospectus, de nos boîtes débordantes
Qui finissent toujours sur table croupissants
Une vague verte s'élève devant de tels abus
Gagnera-t-elle son combat ou serait-ce peine perdue ?*

*Au sujet du papier, qu'il soit kraft ou de soie
Il emballera toujours colis ou pièce de choix
Gendarme dira toujours : vos "papiers" s'il vous plait ?
Il ne vous restera plus qu'à obtempérer*

*Sur qu'il y a matière à faire là un volume !
Et sur un tel sujet, user plus d'une plume !
Seuls restent à votre aloi, ces quatrains versifiés.
Et ne veut point laisser un lecteur fatigué.*

Philippe HERITIER

Week-end Ana Mova Paola

Manoir Equivocal à Corgoloin

Vendredi 8 avril

19h30 à 20h30 yoga

Samedi 9 avril

9h45 à 10h30 cardio dance

10h45 à 11h45 yoga

Dimanche 10 avril

9h45 à 10h30 cardio dance

10h45 à 11h45 yoga

.....

Samedi 30 avril

9h45 à 10h30 cardio dance

10h45 à 11h45 yoga

Dimanche 1er mai

9h45 à 10h30 cardio dance

10h45 à 11h45 yoga



Ça bouge toujours avec Paola ! À la suite d'une reconversion professionnelle, Paola est devenue coach, professeur de yoga et animatrice professionnelle de loisirs sportifs pour adultes, seniors et enfants. Elle propose des séances de coaching privé (individuel, duo ou trio) et anime également des cours les lundis et mercredis dans une salle du studio « Être Enfin » rue des Rôles à Beaune. Par ailleurs, elle organise ponctuellement des séances Cardio dance/Yoga à découvrir en toute simplicité entre amis, en couple ou en famille (à partir de 15 ans) dans différents lieux.

Tarifs : 7 € par personne la séance, 12 € par personne les deux séances.

Les plus motivés pourront enchaîner les deux séances sans aucune difficulté puisqu'il s'agit de mouvements complémentaires.

Prévoir basket pour la cardio-danse et tapis pour yoga (si besoin Paola dispose de quelques tapis). Pass-sanitaire obligatoire mais séance sans masque. Inscriptions indispensables (nombre de places limité) 06 10 44 16 74 ou ana.mova21@gmail.com

CORGOLOIN D'AUTREFOIS

Football Club de Corgoloin :

Anciennes photos retrouvées par la famille de Christian Mezzavilla. Aidez-nous à nommer chaque joueur et peut-être l'année de ces clichés.

Ces renseignements peuvent donnés en mairie ou par mail : cm.corgoloin@orange.fr



SOUVENIRS SCOLAIRES

*A l'époque, nous n'avions pas de problème d'effectifs scolaires !
2 écoles à Cussigny !*

Photo de classe aimablement prêtée par Agnès Taccard



Claude Jourdan – Marc Taccard – Pierre Denimal – André Jourdan – Jean-Pierre Petit

Danielle Allexant

Michèle Taccard

Ida Denimal

Marcelle Taccard

Irma Tupinier

Monique Chanet

Francoise Petit

Hervé Petit – Gérard Desfossey

ETAT-CIVIL – NUMEROS UTILES –AGENDA

NOS PEINES

Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et s'associe à leur douleur

Monsieur Noël DOUÉ décédé le 27 septembre 2021 à Ladoix-Serrigny
Monsieur Georges FOREY décédé le 1^{er} janvier 2022 à Vignoles

NAISSANCE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux parents :

Lily PIERRON née le 23 septembre 2021 à Beaune
Thomas CRUZ NEVES né le 28 septembre à Dijon
Elena ODRION née le 9 novembre 2021 à Beaune
Florentin DURAND né le 13 novembre 2021 à Beaune
Léon RUELLÉ né le 18 novembre 2021 à Beaune
Léandro JAILLET né le 2 décembre 2021 à Beaune

MARIAGE

Le conseil municipal présente ses plus vives félicitations aux jeunes mariés

Romain SAUVESTRE et Flora MAUNOURY le 9 octobre 2021
Nicolas RUELLÉ et Noémie MALHERBE le 27 novembre 2021
François DILLENSCHNEIDER et Satiye ÇAKMAK le 27 décembre 2021
Sébastien CHAUMARD et Viviane GABRIEL le 13 janvier 2022

TELEPHONES UTILES

NUMEROS

SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18
Gendarmerie Nuits-St-Georges	03 80 62 44 51
Groupe Médical du Colombier 20 Place de la Mairie-Corgoloin Docteurs Catineau & Durand	03 80 62 90 51
Pharmacies de Garde	3237
Maison Médicale de Garde 6 Av Guigone De Salins – 21200 Beaune	03 80 20 93 99
Hôpital De Beaune	03 80 24 44 44
Centre Anti-poison	03 80 29 30.31
Accueil Solidarité Famille M.S.P. 3 Rue Jean Moulin 21700 Nuits-Saint-Georges	03 80 63 35 41
S.O.S. Mains	03 80 55 55 55
ADMR Aide à Domicile en milieu rural	03 80 61 37 30
Disparition d'un enfant	116 000
S.O.S. Amitiés	03 80 67 15 15
C.P.A.M - AMELI.	3646
Enfance maltraitée	119
Allo Services Publics	3939
Drogues info Service	0.800.23.13.13
SIDA Info Service	0.800.840.800
Alcooliques Anonymes	09 69 39 40 20

AGENDA COMMUNAL

Dimanches 10 et 24 avril	Elections présidentielles de 8h à 19h
Samedis 9 et 23 avril	Distributions de terreau
Samedi 30 avril	Rencontre intergénérationnelle à partir de 14h30
Dimanche 8 mai	Cérémonie au monument aux morts
Samedi 14 mai	Matinée éco-citoyenne
Mercredi 25 mai	Collecte ordures ménagères (avancée)
Dimanches 12 et 19 juin	Elections législatives
Mercredi 13 juillet	Collecte ordures ménagères (avancée)
Mercredi 13 juillet	Festivités au parking du terrain de football à partir de 19h

Prochaine Parution : Nous demandons à chacun de transmettre articles et informations dès que possible pour la prochaine parution. Il est rappelé que tout article est soumis au comité de rédaction présidé par le maire, et que le journal doit être un instrument d'information, et en aucun cas un outil de publicité ou de propagande. L'équipe municipale reste à votre écoute.

Adresse Mail : cm.corgoloin@orange.fr